

Compte rendu du conseil municipal

SEANCE DU 04 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, à dix neuf heures le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de monsieur SERVAT Jacques

Présents : M. Jacques SERVAT, maire, Mme Nejma BEUSTE, M. Richard FARAMOND, Mme. Marie-Dominique ANDREU-DOUGNAC, M. Richard DE MERITENS, Mme. Séverine LELEU, M. Christian DELBOSC, M. Xavier DENAT, Mme Marie-Claire ROCHA, M. Koris DARROU , Mme Caroline BOTELHO, M. Jean-Claude ESCASSUT.

Représenté : Mme Katia FAUP par Mme LELEU Séverine

Absent excusé : M. Antony BRILLOT

Absent : PUJOL Julien.

Secrétaire(s) de séance: Richard FARAMOND

Ordre du jour:

- 1- Vente ancienne école de Vic d'Oust.
- 2- Opposition au transfert de la compétence PLU.
- 3- Demande de subvention pour « Oust animations.

]- Informations de M. le maire aux membres du conseil

Mme Nejma BEUSTE informe le conseil que 2 personnes ayant fait acte de candidature pour le poste de secrétaire suite au départ à la retraite en septembre de Mme SENTENAC Marie Hélène ont été reçues.

Il s'agit de Mme MAINGUENEAU et de Mme MARTIN.

Un premier contrat de 3 mois à temps partiel a été établi pour chacune d'entre elles afin d'évaluer les compétences respectives.

M. DE MERITENS Richard relate les avancées des travaux à l'église d'Oust en vue de l'installation à la mi-juin de l'orgue.

M. FARAMOND Richard rappelle :

- qu'une proposition d'isolation à titre gracieux des combles et sous-sols est proposée par la compagnie d'économie d'énergie. Contact sera pris afin de proposer l'isolation des sous-sols du Valier.
- le SDE a décidé de lancer un Appel à Projets pour réaliser cinq projets pilotes de générateurs photovoltaïques sur toiture de bâtiments publics.

Le Syndicat prendra en charge l'intégralité de l'investissement et la gestion de l'installation .Il versera un loyer à la commune, déterminé sur la base d'un plan de financement permettant l'équilibre économique du projet sur 20 ans.

- que les toilettes à Vic-d'Oust devraient être livrées vers le 20 juin 2021.

=====
=====

Monsieur le Maire propose de passer à l'ordre du jour.

1) – Vente ancienne école de Vic-d'Oust

Plusieurs personnes ayant visité les lieux et n'ayant pas donné suite en raison du coût des réparations, le conseil délibère quant à la proposition de M. FAUP guillaume et Mme Meylissa MICHEL ayant fait une offre de 75.000 € net vendeur.

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité la proposition d'offre ci-dessus.

2) – Opposition au transfert de la compétence PLU. –

Le conseil s'étant déjà prononcé, l'opposition au transfert de la compétence PLU est votée à l'unanimité.

3) –Demande de subvention pour « Oust animations

L'association propose l'organisation de 3 manifestations au cours de la période estivale. En raison du contexte sanitaire il sera possible de commander les repas auprès d'un food truck. Les bénéfices engendrés par la buvette iront à l'association qui envisage d'acquérir un barnum (sous condition d'acceptation par les membres du bureau) En conséquence une demande de subvention de 2.500€ est demandée.

Les membres du conseil votent à l'unanimité le montant de la subvention à 2.500€.

QUESTIONS DIVERSES –

Richard DE MERITENS demande la tenue d'une réunion afin de commencer à réfléchir sur l'emplacement et le type de construction de la future halle. La date du jeudi 10 juin 2021 à 20h00 est retenue.

M. le maire clôture la séance à vingt heures.

**Le Maire
Jacques SERVAT**

